

**QUESTION ORALE DE MME DE COSTER-
BAUCHAU À M. HENRY, MINISTRE DU
CLIMAT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MOBILITÉ,
SUR « LE PROJET DE VÉLOTOROUTE EN
RÉGION WALLONNE »**

M. le Président. – L'ordre du jour appelle la question orale de Mme de Coster-Bauchau à M. Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie et de la Mobilité, sur « le projet de vélotoroute en Région wallonne ».

La parole est à Mme de Coster-Bauchau pour poser sa question.

Mme de Coster-Bauchau (MR). – Monsieur le Ministre, la Région wallonne va concrétiser son projet de piste cyclable de 10 kilomètres le long de la E411. Dénommé vélotoroute, ce projet permettra de traverser le carrefour Léonard en site propre en toute sécurité. Les études de faisabilité viennent d'être lancées. La réalisation de cette vélotoroute s'accompagnera de nouvelles liaisons cyclables sur et sous la E411. En effet, il a été décidé de construire la F204 parallèlement à la E411 de Bruxelles à la frontière wallonne. Les travaux devraient débuter en 2023 et se terminer à la fin 2024 ou dans les premiers mois de 2025. Le coût du projet s'élève à 14,5 millions d'euros. Un dialogue est en cours avec la Région bruxelloise et la Région wallonne afin de faire un tronçon continu et d'éviter que cette piste cyclable ne s'arrête brusquement.

De Werkvennootschap affirme d'ailleurs que les Gouvernements bruxellois et wallon lui auraient donné les garanties que les pistes seraient réalisées à la fin des travaux en Région flamande.

En réponse à une question que je vous avais adressée au début de l'été sur ce sujet, vous aviez déclaré que « concernant les corridors vélos en Brabant

wallon, la concertation avec les différents acteurs externes à la Région a été interrompue suite à la crise, mais elle reprend. Une nouvelle réunion s'est tenue tout récemment, notamment avec la SOFICO, pour l'itinéraire le long de la E411. Plus généralement, la réalisation des corridors en lien avec les autres agglomérations wallonnes, notamment dans la cadre du PUM de Liège, est également une de mes priorités. »

Où en sont les discussions tant avec le SPW qu'avec la Province du Brabant wallon, la SOFICO, Infrabel, la Région bruxelloise et la Région flamande ? Pourriez-vous nous donner plus d'informations sur les garanties fournies à la Région flamande ?

M. le Président. – La parole est à M. le Ministre Henry.

M. Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie et de la Mobilité. – Madame la Députée, les contacts entre le SPW et le bureau De Werkvennootschap avant le confinement ont déjà permis de convenir de l'endroit de raccordement de la F204, à savoir au niveau du pont de Leenveldstraat, à la limite entre les deux Régions. Ce chemin, appelé Verte voie côté Région wallonne, relie Genval à Tombeek.

Comme les deux chantiers ne pourront probablement pas être parfaitement synchronisés, le fait qu'ils aient une jonction avec une voirie circulable à vélo évitera d'avoir un arrêt brusque du corridor cyclable.

L'étude du projet de corridor cyclable le long de la E411 commencera cette année. Le début des travaux devrait correspondre avec celui envisagé par la Flandre, potentiellement même avant pour certains tronçons. Les contraintes du corridor cyclable côté Région wallonne sont cependant localement assez importantes, notamment pour le franchissement des échangeurs de Rosière, Bierges et Wavre, où le projet de corridor vélo devra se synchroniser avec le réaménagement des échangeurs de Bierges et Rosières.

Vient se greffer également dans la zone, l'installation de murs antibruit entre Rosières et Bierges. Tant que les projets n'ont pas été étudiés et que l'ensemble des contraintes n'ont pu être prises en compte, il est difficile de donner un délai précis de réalisation.

Soyez certaine que je suis ce dossier pas à pas du côté wallon et en contact étroit avec mes homologues flamande et bruxelloise ainsi que les autres partenaires du dossier.

M. le Président. – La parole est à Mme de Coster-Bauchau.

Mme de Coster-Bauchau (MR). – Ce sont des excellentes nouvelles que vous nous annoncez

Ce qui est déjà très intéressant c'est de savoir que même si les travaux devront se succéder au niveau du

véloroute, l'endroit de raccordement est prévu. Ainsi, il n'y aura pas de rupture totale au niveau de la piste cyclable. Je pense que c'est un excellent signal.

J'entends qu'au niveau des corridors vélo en Région wallonne, vous êtes aussi très intéressé à ce que le projet avance. Je compte sur vous pour que cela se réalise et surtout pour mettre la pression, tant sur le SPW que sur la SOFICO, par rapport aux dossiers de Bierges, de Rosières, puisque j'ai entendu que tout cela devait fonctionner concomitamment entre la réalisation des nouveaux échangeurs, la pose de murs antibruit.

Il faut qu'il y ait une synchronisation et je compte beaucoup sur vous pour que cela avance rapidement.